

DEPARTEMENT DE HAUTE-SAVOIE

Commune de Glières-Val-de-Borne



Monsieur ALI-CHERIF Idir
179 route de Puze
74130 GLIERES VAL DE BORNE

Si vous souhaitez obtenir des informations sur votre dossier :

Muriel RENNARD, Service mutualisé d'instruction du
Droits des Sols, Communauté de Communes Faucigny
Glières :
Tél : 04.50.25.22.33 - m.rennard@ccfg.fr

Objet : Notre courrier en R/AR en date du 24/11/2023 - Demande d'autorisation n°DP07421223A0078 pour l'extention d'une terrasse existante, déclarée sans suite.

Monsieur,

Vous avez déposé le 07/11/2023 à la mairie un Déclaration préalable Maison Individuelle (DPMI).

Par lettre sus visée, il vous avait été demandé certaines pièces complémentaires.

L'ensemble des pièces n'ayant pas été adressée à la mairie à la date du 24/02/2024, vous êtes réputé avoir renoncé à votre projet.

Votre demande fait donc l'objet d'une décision tacite d'opposition conformément à l'article R. 423-39 du code de l'urbanisme.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Glières-Val-de-Borne,
Le 1^{er} mars 2024

Le Maire,
Christophe FOURNIER



La présente décision est transmise au représentant de l'Etat dans les conditions prévues à l'article L 2131-2 du Code général des collectivités territoriales.

Envoyé en préfecture le 04/03/2024

Reçu en préfecture le 04/03/2024

Publié le 04/03/2024

ID : 074-200081446-20240301-DP07421223A0078-AR

